

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p'une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'agence de
publicité Haasenstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Les Ensevelissements civils

Un ensevelissement civil est une chose extrêmement rare en Valais. Dieu merci!

Cet événement arrive cependant, mais à peu près comme la comète de Halley, c'est-à-dire tous les soixante-quinze ans.

Et nous ne le mentionnerions même pas lorsqu'il se produit, si la libre-pensée se cantonnait, à cette occasion, dans les limites modestes, inoffensives, d'un cortège accompagnant, au cimetière, la dépouille de l'ami aimé ou de la connaissance estimée.

Mais les ensevelissements civils revêtent régulièrement la forme de manifestations agressives, et ceux qui les organisent ont la prétention audacieuse de marcher à l'assaut du christianisme.

Nous avons donc moins à plaindre des malheureux égarés qu'à combattre des ennemis implacables.

Et c'est ce que deux correspondants du *Nouvelliste* ont fait avec autant de fermeté que d'esprit à propos de l'ensevelissement d'Aubert. Leurs articles étaient, en outre, d'excellentes réponses à l'entrefilet provocateur du *Confédéré*.

Nous irons encore plus loin. Une personne sûre nous informe que trois catholiques pratiquants, dont une moitié de magistrat, ont pris part à ce cortège.

Non point, certes, pour le grossir; non point, certes, pour approuver quoi que ce soit.

Oh! non, ils ont, au contraire, souffert de faits, de gestes et de paroles qui étaient des outrages à leur foi et à leurs convictions religieuses.

C'est la politesse, la camaraderie, l'affection, quelque lien de parenté peut-être, qui les a amenés là.

Eh bien, nous avons la cruauté de trouver que toutes ces raisons ne tiennent pas debout.

Nous blâmera qui voudra ou qui pourra, mais nous estimons qu'un catholique doit refuser d'escorter toute dépouille mortelle que ne précèdent ni la croix ni le prêtre.

Nous pouvons accompagner à sa dernière demeure un protestant, en cas de rigoureuse nécessité, un israélite, mais un libre-penseur jamais.

Les funérailles de ceux-là se passent décemment. On ne les élève pas à la hauteur de contre-autels du catholicisme, et la Divinité y a ordinairement sa place.

Avec les libres-penseurs, ce sont inévitablement des manifestations blessantes pour le croyant.

Aucune considération d'affaires, de relations ou d'affinités ne saurait lever cet interdit.

Tout poli qu'on est, il ne faudrait pourtant pas se croire obligé de rendre visite au diable, si par hasard il vous en faisait une.

Nous connaissons un Valaisan, un brave ouvrier, qui, parti à Genève, pour assister aux obsèques d'un homme qui fut son bienfaiteur, refusa de marcher derrière le corbillard, quand il vit la fribanerie maçonnique sur le cercueil.

Nous connaissons d'autres Valaisans, des *messieurs* ceux-là qui, dans la même ville de Genève, honorèrent de leur présence l'ensevelissement d'un homme d'Etat auquel présidaient et officiaient les dignitaires de l'Alpina et du vieux-catholicisme.

Saluons le caractère sous la casquette de l'ouvrier.

On nous objectera que les libres-penseurs viennent très souvent à nos cérémonies religieuses, que ce soit du baptême, du mariage ou de la mort.

C'est leur affaire.

Ceux qui ne croient à rien, ne sauraient, au reste, être gênés par les croyances des autres.

Mais nous, nous ne pouvons pas et nous ne devons pas sanctionner, de près ou de loin, ce qui, à nos yeux, est le découronnement de l'humanité, ce qui l'avilit en lui désignant la terre comme but unique.

Ch. SAINT-MAURICE.

Post-Scriptum. — Le *Confédéré* avance que nous avons donné, par lettre, à un conseiller d'Etat, les raisons de notre attitude personnelle vis-à-vis de la loi sur l'enseignement secondaire.

Nous démentons formellement cette assertion.

A notre confrère, maintenant, de publier cette lettre.

ECHOS DE PARTOUT

La guerre de demain. — Aux exercices de tir de la marine des Etats-Unis, quatre obus de 340 millimètres ont percé une cible blindée à une distance de huit kilomètres. L'expérience a démontré la supériorité du projectile sur la cuirasse.

Jeune fille à barbe. — Un impresario vient d'engager une jeune fille de huit ans nommée Edwige Koschinski, que la nature a gratifiée d'une forte barbe, ainsi que d'une moustache naissante.

La fillette, dont l'expression de la figure est celle d'un homme d'âge mûr, possède une voix de baryton; elle fait actuellement l'objet de la curiosité publique et rien n'est plus drôle que de voir la fillette barbue jouer avec sa poupée.

La petite Edwige est née à Posen en 1902. Ses camarades d'école lui rendaient la vie si insupportable, qu'elle et ses parents ont accepté avec joie les propositions d'un impresario, qui a l'intention de promener l'enfant-phénomène dans toutes les capitales du monde.

Le Paradis terrestre. — M. Hagenbeck, le zoologiste et marchand hambourgeois, rendait visite, il y a quelque temps à M. Paul Kuperwieser, propriétaire des îles Brioni qui se trouvent, dans l'Adriatique, à peu de distance de Pola. Il fut si émerveillé du délicieux climat et de la végétation luxuriante, qu'il conçut aussitôt le projet de réaliser sur cet heureux coin de terre une sorte de paradis terrestre, en y réunissant presque tous les animaux de la création. Le propriétaire approuvant son idée, M. Hagenbeck se mit aussitôt à en préparer l'accomplissement. Dans une région de prairies, baignée par un étang, il se propose d'apporter 200 oiseaux des plus belles espèces africaines et quelques antilopes. Plus loin, une ferme d'autruches lui permettra d'élever et d'exploiter un millier environ de ces précieux volatiles. M. Hagenbeck a écrit à ses correspondants de l'Afrique afin qu'ils lui envoient toutes les sortes d'antilopes qui vivent dans les diverses colonies allemandes. Il réclame aussi des zébus, des zèbres, toute la famille des singes, des chamois, des sangliers, etc., etc. Il n'exclut que les tigres, les lions et autres fauves, capables d'engendrer le chagrin ou le désordre. Il compte essayer des croisements inédits et la production de nouvelles espèces. Il espère même acclimater l'ours glaciaire sous le ciel souriant. Il lui réserve une petite baie exposée au Nord et le val de Torre.

Le plus gros mangeur du monde. — Un habitant de Wilkesbarre (Pensylvanie), Sam Miller, a lancé un défi au monde entier. Il se prétend le plus grand mangeur du monde. D'après le « New York Herald », Sam Miller a mangé en une seule fois pour son petit déjeuner 144 œufs sur le plat.

Dans un challenge, il a pu s'ingurgiter 48 pâtés à 50 cent. pièce. Au cours d'une de ses dernières prouesses, le gargantua américain

a mangé 5 poulets, 50 gâteaux de grosseur moyenne, et bu 4 1/2 litres de café, pendant que le cuisinier lui préparait d'autres plats. Il continua alors son repas en mangeant 5 pâtés, 3 douzaines de petits fours et 3 gros gâteaux, avec 2 pots de pickles pour donner à ce mélange un parfum spécial.

Simple réflexion. — Les verres vides sont ceux qui résonnent le plus.

Curiosité. — M. Gottfried Stebler, à Grächwil (Berne), a vendu au Syndicat d'élevage de Meikirch un jeune taureau de 9 1/2 mois pour la respectable somme de 3500 fr.

Pensée. — Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître.

Mot de la fin. — Fils de banquier: — Voyons, mon enfant, à ton âge, tu dois savoir distinguer une bonne action d'une mauvaise? — Oh! oui, les bonnes actions montent et les mauvaises baissent.

Grains de bon sens LE RECENSEMENT DE QUIRINUS

Un travail du P. Lagrange, publié dans le dernier fascicule de la *Revue Biblique* nous offre l'occasion de résoudre une difficulté d'exégèse exploitée par la propagande rationaliste et de donner en même temps une idée des études ecclésiastiques que la libre-pensée dénigre avec une rare incompetence.

Il s'agit du recensement signalé au début du second chapitre de saint Luc.

« En ces jours-là, écrit l'Évangéliste, fut publié un édit de César-Auguste, pour le recensement de toute la terre. Ce fut le premier recensement, Quirinus étant gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire recenser, chacun dans sa ville. »

D'après certains critiques, ce passage est rempli d'erreurs. Auguste n'a jamais prescrit un recensement universel. Il n'aurait certainement jamais exécuté ce dénombrement, durant le règne d'Hérode, dans un pays qui n'était pas une province romaine. Le véritable recensement de Quirinus eut lieu dix ans plus tard, après la déposition d'Archélaüs. S. Luc s'est trompé; il a anti-daté l'événement. Voilà le nœud de la difficulté.

Avant d'indiquer les explications du P. Lagrange, il convient de noter que la seconde phrase de l'évangéliste peut être rendue de diverses manières: « Ce recensement-là, fut le premier... » ou « Ce premier recensement se fit, pendant que Quirinus était gouverneur de Syrie », ou encore: « Ce recensement eut lieu, avant que Quirinus ne fût gouverneur de Syrie. »

En tous cas, l'auteur détermine nettement une certaine relation chronologique entre le recensement et la légation de Quirinus.

« 1^o Saint Luc pouvait-il affirmer que Quirinus avait ordonné un recensement général? Outre trois recensements officiels du peuple romain, l'histoire en relève plusieurs autres, opérés dans les provinces: dans les Gaules, en Espagne, en Egypte et en Syrie. Dion Cassius attribue à Auguste, vers l'an 11 ou 10, une sorte d'inventaire coïncidant avec le remaniement du Sénat. Le « Breviarium » dont parle Tacite, suppose un recensement universel. Les papyrus grecs d'Egypte nous apprennent qu'un recensement était proclamé dans cette province tous les quatorze ans, du moins à partir de l'an 10-9 avant Jésus-Christ.

L'évangéliste pouvait donc écrire que l'empereur s'était proposé de recenser tout le monde romain.

2^o Il est invraisemblable qu'un recensement proprement dit ait été prescrit dans les domaines d'Hérode, pendant que ce roi était en faveur à Rome. Mais, quand il fit tuer ses fils, la question de la succession se posa. C'est alors, l'an 7 ou 6, que plus de six mille Pharisiens

refusèrent de prêter serment de fidélité à César et au roi. Le P. Lagrange estime que ce serment individuel, demandé à tous les Juifs, fut nécessairement un recensement des personnes.

De plus, Tertullien déclare que ce recensement, déposé dans les archives romaines, fut fait par Sentius Saturninus, lequel était légat de Syrie au moment où Hérode fit mourir ses fils.

Auguste s'était sans doute demandé s'il n'allait pas incorporer simplement la Palestine à la Syrie. De là, ce serment d'allégeance à César.

3^o Le plus grand nombre des historiens admet aujourd'hui une double légation de Quirinus, l'une avant, l'autre après l'ère chrétienne. Pendant sa première mission, ce pro-préteur continua les opérations du cens inaugurées par Saturninus et suspendues par la révolte des Juifs. Saint Luc distinguerait ainsi deux recensements.

Il est vrai que la première légation de Quirinus n'a pu commencer avant la fin de l'an 4, c'est-à-dire après la mort d'Hérode. Mais le gouverneur de Syrie le plus connu parce qu'il a été deux fois légat, a peut-être donné son nom au recensement qu'il a terminé.

4^o Le P. Lagrange défend une autre solution, qui n'est d'ailleurs pas récente. La traduction: « Ce recensement eut lieu avant que Quirinus ne fut gouverneur de Syrie » s'autorise de nombreux exemples de tournures similaires. S. Luc désire que ses lecteurs ne confondent pas le recensement qu'il place à l'époque de la naissance de Jésus avec l'autre recensement, plus connu, exécuté par Quirinus l'an 6 après Jésus-Christ. L'évangéliste dit donc: « Ce recensement fut antérieur à Quirinus, gouvernant la Syrie », en sous-entendant le pronom relatif, selon un idiotisme très commun en grec. De même, Jésus dit au chap. 5. V. 36 de Saint Jean: « J'ai un témoignage plus grand que Jean », c'est-à-dire: plus grand que celui de Jean. »

Evidemment ces conclusions ne sont persuasives qu'en regard des textes qui les corroborent; mais on s'imagine aisément la somme de recherches historiques et critiques imposée à l'exégète qui veut expliquer à fond ces quelques lignes de Saint Luc.

C'est par une compulsation minutieuse des œuvres de Dion, de Tite-Live, de Josèphe, de Tacite, c'est par la lecture et la comparaison des inscriptions latines et des papyrus d'Egypte qu'on justifie l'auteur inspiré au sujet du recensement des provinces importantes de l'empire.

Une phrase de Tacite et l'inscription de Tibur donnent une très forte probabilité à une première légation de Quirinus en Syrie.

L'exégète est tenu de connaître les fonctions des pro-préteurs, la durée de leur mandat. Il doit peser la valeur des témoignages, examiner la vraisemblance des nouvelles hypothèses.

Dans la discussion grammaticale de la traduction adoptée par Dom Calmet et reprise par le P. Lagrange, celui-ci est amené à citer Hérodotus, Thucydide, les règlements des Démotionides, Xénophon, etc.

On le voit, les investigations de tout genre exigées par le commentaire d'un court passage de la Bible, débordent le programme étriqué et superficiel que les libres-penseurs attribuent à nos séminaires.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Ultimatum russe à la Chine

Il y a deux semaines, au moment où le différend russo-chinois ne faisait que poindre à l'horizon diplomatique, je

croisais pouvoir exprimer ici l'opinion que la Russie s'engageait dans une aventure dont on ne pouvait prévoir ni l'issue ni les conséquences. Exciter à son paroxysme la xénophobie chinoise, pour le seul bénéfice de quelques grosses maisons d'exportation russes en Mongolie émues par les projets douaniers du gouvernement de Pékin, aller jusqu'à des hostilités probablement longues et coûteuses et qui déplaceraient vers l'Asie les forces militaires dont la Russie dégarmerait ses frontières d'Europe, au moment même où la situation diplomatique exigeait la plus grande attention, tel était le danger.

M. André Tardieu souligne, dans le *Temps*, avec l'autorité qui s'attache à ses études de politique extérieure, le caractère inquiétant des décisions prises par le gouvernement de Saint-Petersbourg. Il rappelle comment la politique allemande s'est toujours efforcée de pousser la Russie aux aventures orientales et comment la Russie a, plus ou moins consciemment, donné dans le piège. Une guerre russo-chinoise, ou un simple conflit, servirait admirablement la politique allemande et illustrerait de singulière façon les conséquences insoupçonnées de l'entrevue de Potsdam. Entre les intérêts des commerçants russes en Mongolie, si légitimes soient-ils, et la partie qui se joue en Europe, il semble que la Russie ait quelque raison de réfléchir avant de se décider.

La réorganisation de l'Ouest-Etat français.

On ne s'attendait pas à ce coup de théâtre! Le gouvernement, sur la proposition de M. Puech, ministre des travaux publics, a décidé de réorganiser de fond en comble l'administration de l'Ouest-Etat, ou plus exactement, si l'on veut me permettre cette expression un peu vulgaire, c'est à un véritable chambardement qu'il a procédé dans le haut personnel du réseau.

Au lendemain du rachat, on avait placé à la tête de l'ensemble des chemins de fer de l'Etat, passé brusquement de 3000 à plus de 9000 kilomètres, l'ancien directeur du vieux petit réseau de l'Etat, M. Beaugey. Ce dernier était le maître absolu et tous les ministres successifs ne parlaient de lui que comme l'homme le plus éminent et le plus capable d'exercer ses hautes fonctions. Tout récemment, M. Beaugey assistait le ministre à la Chambre dans la discussion du budget des chemins de fer.

Brusquement, sur la proposition, assure-t-on, du conseil technique, M. Puech lui retire la direction et l'envoie en disgrâce. Le sous-directeur du réseau suit son chef dans sa disgrâce, et du même coup les hauts fonctionnaires pourvus de différentes directions se voient relégués à un rang inférieur.

Reste à savoir si grâce à ce changement de personnel l'exploitation de l'Ouest-Etat va devenir satisfaisante. Il faut en tout cas attendre de voir à l'œuvre la nouvelle direction; mais il est temps d'agir: hier un déraillement se produisait dans un tunnel sur la ligne de Chartres; aujourd'hui un déraillement a eu lieu dans les environs de Rambouillet et une voie a été aussi obstruée toute la journée sur la ligne de Chartres.

Tout-Europe.

Nouvelles Etrangères Journée historique L'IRLANDE AUTONOME

Le premier ministre anglais a fait une déclaration de première importance en faveur de l'autonomie de l'Irlande. La séance de la Chambre des Communes deviendra historique: elle a entendu la

promesse solennelle faite par le Gouvernement anglais de donner l'indépendance administrative à la nation si durement traitée jusqu'à ce jour.

« La solution de la question irlandaise, — a dit le premier ministre, — se trouve dans l'octroi à l'Irlande de son autonomie en ce qui concerne les affaires purement irlandaises, tout en maintenant la suprématie du Parlement impérial. Tous ceux qui ont voté pour le parti libéral aux dernières élections savaient que telle était l'opinion du gouvernement, et ce sera le premier acte qu'il entreprendra lorsque la question constitutionnelle aura été réglée ».

La majorité de la Chambre des Communes a longuement applaudi ces paroles qui sont un engagement formel.

Le Chef du parti irlandais au Parlement ne pouvait que prendre acte. M. Redmond l'a fait en termes pleins de cordialité :

« Les Irlandais, a-t-il dit, acceptent en tous points la déclaration du premier ministre.

« L'octroi de l'autonomie, telle qu'il l'avait définie, serait honnêtement considérée par eux comme un règlement final de la question.

« Est-ce trop pour nous d'espérer que le règne actuel sera encore rendu plus glorieux par un événement encore plus grand : l'ouverture par le souverain en personne du Parlement de la nation irlandaise amie et réconciliée. »

Une majorité de 90 voix sanctionna la promesse du ministre et l'acceptation du parti irlandais.

Un nouveau cycle de l'histoire des Anglais et des Irlandais ne va pas tarder à s'ouvrir.

La peste

Depuis le commencement de la peste, en Mandchourie, il y a eu 50.000 morts. Des informations certaines disent que pour le moment la situation n'est nullement inquiétante au point de vue de l'Europe. A Kharbine, la moyenne quotidienne des décès, qui était de 150, a diminué. A Moukden, la moyenne des trois premières semaines de janvier était de 166 décès par jour. Celle de la quatrième semaine a été de 164 et celle des deux premières de février de 199.

A Tché-Fou, il y a eu 151 décès du 12 janvier au 5 février. On a noté 322 décès au Chantoung.

La peste n'a d'ailleurs été jusqu'ici dangereuse que pour les indigènes. Seuls, quelques-uns des Européens en contact avec les malades par suite de leur profession médicale ou hospitalière, ont été victimes de la peste.

Un congrès international contre la peste se réunira le 3 avril à Kharbine. Des invitations ont été adressées à tous les Etats.

Afin de prévenir la propagation de la peste, le gouvernement russe a décidé de désinfecter tous les colis provenant de Moukden et de la région orientale de la Chine.

Les effets d'habillements, les chaussures et les cheveux sont refusés par l'administration des chemins de fer. Les papiers et valeurs sont désinfectés à l'air chaud et les monnaies au phénol et à l'alcool.

Echec de la robe-pantalon en Espagne.

La première tentative pour lancer en

Espagne la dernière nouveauté parisienne des robes-pantalons a essuyé un échec complet.

Deux jeunes filles de l'aristocratie madrilène venaient à peine de faire leur apparition à la Puerta del Sol, revêtues de l'élégante robe-pantalon, qu' aussitôt une foule considérable s'amassait autour d'elles, leur lançant des injures de toutes sortes. Les jeunes filles se réfugièrent dans une parfumerie de la calle del Carmen, poursuivies par la foule. Celle-ci, loin de diminuer, grossissait. Enfin, après deux heures d'attente dans le magasin, les pauvres femmes n'eurent que la ressource de se faire prêter deux robes ordinaires et, montant dans une voiture, disparurent au milieu des lazis et des quolibets des milliers de curieux.

A propos de cet incident il est bon de citer l'*Osservatore romano*, organe du Vatican, qui, dans un article intitulé « Féminisme », s'occupait hier des modes féminines, qu'il désapprouve. Il conclut ainsi :

« Par amour de la popularité, on est trop indulgent pour ce qu'on considère comme une versatilité du monde commercial et de la pensée des dessinateurs des maisons de confection, qui font entre elles assaut d'extravagance. Les chroniques du féminisme sont mises trop en évidence, et elles sont trop nourries. Il faut avoir des yeux de lynx et une exceptionnelle retenue pour ne point participer au grand péché social de la corruption des générations. »

Un concours de laideur.

Les Anglo-Saxons mettent du sport partout. Les journaux anglais annoncent que le concours annuel de laideur vient d'avoir lieu au Kursaal de Southend.

Ce concours se passe de la façon suivante :

Les concurrents sont placés derrière un rideau. Comme l'épreuve ne porte que sur le visage et non sur l'ensemble du corps, ils apparaissent tour à tour le buste encadré dans un cadre doré. Les spectateurs les accueillent par des cris variés. Le jury, détail émouvant, est un jury féminin. Il est composé de douze dames et il arrête son classement dès que l'épreuve est terminée.

Le dernier concours a été marqué par des incidents violents. Le lauréat n'était pas, paraît-il, beaucoup plus laid que le concurrent classé second. Celui-ci, au lieu de profiter de l'axiome qu'on a vingt-quatre heures pour maudire ses juges, ne tourna pas sa colère contre le jury et tomba à bras raccourcis sur l'heureux vainqueur, qu'il mit en très piteux état. Les journaux annoncent qu'il ne s'arrêta que devant une considération tout utilitaire, car, à force de rôsser son camarade, il en arrivait à l'enlaidir encore.

Ce fut la fin du combat qui avait porté la joie de la foule à une sorte de paroxysme.

Désordres universitaires de Russie.

A la demande du ministre de l'instruction publique, 392 étudiants de l'Université ont été expulsés pour avoir participé aux désordres du 13 février.

La police ayant été retirée aujourd'hui de l'Université, les étudiants en ont profité pour troubler de nouveau les cours à coups de sifflets et répandre dans le couloir central un liquide agissant sur les yeux, de sorte que le recteur et le pro-recteur, qui se disposaient à venir

calmer les étudiants, ont dû rebrousser chemin.

La Russie reconstruit sa flotte.

Le conseil des ministres a décidé de demander à la Douma le vote de crédits s'élevant à 120.250.000 roubles pour la construction de quatre nouveaux cuirassés, de 1911 à 1915. Ces cuirassés porteront les noms de « Sébastopol », « Petropavlosk », « Gangut », et « Poltava ».

On assassine en pleine rue, à Rome.

Un double assassinat a été commis la nuit de samedi à deux pas de la Bourse sur un gardien de banque nommé Bosio et sa sœur par des voleurs qui ont ensuite tenté vainement de forcer le coffrefort contenant 70.000 francs. Actuellement une foule considérable stationne devant la maison du crime.

Les journaux se plaignent de l'incapacité de la police qui ne sait pas prévenir les crimes dont l'audace et la fréquence augmentent de jour en jour. Le personnel policier, disent-ils, est insuffisant pour assurer la sécurité d'une grande ville.

Un don de Carnegie.

M. Carnegie a offert, par l'intermédiaire du ministre d'Amérique au Danemark, de créer un fonds de 100.000 dollars, dont la rente annuelle de 5000 dollars serait destinée à récompenser des actes héroïques.

Nouvelles Suisses

Douanes.

Les recettes des douanes se sont élevées en décembre 1909 à 8.349.527 fr. 49, et en décembre 1910 à 8.166.856 fr. 02, soit une diminution de recettes en 1910 de 186.671 fr. 47. Elles se sont montées, du 1^{er} janvier à fin décembre 1910, à 80.660.826 fr. 97 et en 1909 à 74.392.011 francs 48, soit une augmentation de recettes en 1910, de 6.268.818 fr. 48.

Les plus petites communes.

Suivant le dernier recensement, il y a en Suisse dix-sept communes lilliputiennes qui ne comptent pas cinquante habitants. La plus minuscule est Illens (Illingen) dans le district de la Sarine (Fribourg), qui compte deux maisons, deux familles et quatorze habitants au total. Une seconde commune fribourgeoise, celle de Neuhaus, en a trente.

Dans les Grisons, le hameau de Casti a 16 habitants, Wergenstein 17, Portein 30, Clugin 42, Strada 49. Le canton de Berne compte trois toutes petites communes : Oberscheunen 26, Gaeserz 39, Mullen 48. Le Tessin, trois également : Grumo (Blenio) 42, Carabietta 45, Casenzano 45. Deux dans le canton de Vaud : Goumoens-le-Jux 29, Champmartin 38. Une dans le canton de Soleure : Kammersrohr 43, et une encore dans le Valais : Ausserbinn 47.

Cité lacustre.

La Société d'histoire du lac de Constance a fait construire pour le musée de Friedrichshafen un modèle de localité lacustre. Le comte Zeppelin a offert au musée pour la salle qui doit porter son nom une partie importante de ses collections. L'ouverture aura lieu en août prochain.

Un jeune imprudent tue sa cousine.

Un garçonnet de 11 ans, demeurant à Haegelbergi, s'amusa avec un fusil. Ne

sachant pas que l'arme était chargée, il visa sa cousine et pressa sur la détente. Le coup partit et la malheureuse jeune fille eut la tête traversée par la balle; elle est morte quelques heures après.

Chloroforme mortel.

Une jeune femme de vingt ans, de Rheinfelden, épouse du tonnelier Glatt, s'était rendue samedi dernier chez un dentiste de Saackingen, de l'autre côté du Rhin, sur la rive badoise du fleuve, pour s'y faire extirper plusieurs dents. La patiente demanda à être anesthésiée; le dentiste s'y opposa tout d'abord, sachant que la visiteuse souffrait dès son enfance d'une affection cardiaque. Sur les instances de sa cliente qui disait ne pouvoir supporter l'opération, le praticien la chloroforma néanmoins. Il fut impossible de réveiller la malheureuse; elle est morte quelques heures après.

Un Paganini genevois.

Il y a quelque deux ans et demi, alors exactement âgé de 9 ans, un bambin de Genève, blondinet, vif et gentil, était de passage à Paris avec ses parents. Il portait avec lui un précieux bagage: un petit violon demi et 40 œuvres musicales qu'il était capable d'interpréter toutes sans défaillance.

Présenté à l'un des plus grands virtuoses français actuels, curieux d'entendre le garçonnet, celui-ci se jeta si aisément des difficultés des concertos de Beethoven, de Brahms et d'Ernst que le maître le sacre le Paganini moderne, renouvelant plus tard son enthousiasme dans des lettres qui sont pour le petit genevois des brevets incontestables.

Fils d'un musicien, l'enfant dont on a très prudemment et très intelligemment développé les merveilleuses aptitudes, avait commencé le violon à 3 ans ½ avec un minuscule instrument spécialement construit pour lui, et il avait donné son premier récital, au milieu d'artistes et d'amis, alors qu'il venait d'accomplir sa quatrième année, et déjà sensible à la musique de Bach, de Handel et de Glück.

Actuellement, à 11 ans ½, il peut choisir, pour mettre au programme des concerts donnés dans l'intimité familiale, à quelques privilégiés, parmi 19 concertos et 7 sonates auxquels il faut ajouter les caprices de Locatelli et de Paganini et un grand nombre de morceaux de genre de Saint-Saëns, Wieniawski, Vieuxtemps, Dvorak et d'autres, dont plusieurs des anciens maîtres italiens.

Bientôt sans doute, Berlin, Paris, l'Amérique consacreront sa haute valeur et les Genevois, alors, seront fiers de leur petit concitoyen Charles Sommer.

Accident mortel.

A Grindelwald, une caravane de skieurs avait entrepris, dimanche, l'ascension du Maennlichen. Tout près du sommet, un des participants, M. Eric de Fischer, fils de M. Adalbert de Fischer, agent d'affaires à Berne, a fait une chute mortelle. La victime était étudiant en droit et âgé de 19 ans. Il était membre de la société de Zofingue.

Nouvelles Locales

Le palais du Parlement

(Corresp. part.)

Un fou courant se manifesta actuellement dans la presse valaisanne pour évi-

enfant, je souffre encore plus que vous; il est tard. Et la vieille dame sortit du salon avec Florence.

CHAPITRE IX.

Le dîner d'actions de grâces.

Parmi toutes les variétés d'architecture grecque, chinoise, gothique, suisse et voire même égyptienne, qu'on rencontre dans Long-Island, se trouvent encore de vieilles fermes sincèrement rustiques, avec leurs granges et leurs étables au lieu de remises et d'écuries; derrière les bâtiments, un jardin plantureux entouré de palissades et tout rempli de légumes; et devant la maison des bosquets surannés au milieu d'un gazon envahi par la mousse. Pas d'allées bien sablées, pas de pelouses en pente qui cachent l'horizon, pas de fleurs exotiques nouvellement acclimatées; mais quelque chose du passé qui vous touche et vous émeut plus que la fantaisie ne saurait le faire.

Une de ces vieilles demeures sans prétention, au toit peu élevé, montrant encore la peinture blanche de ses douves et surmontée d'une énorme cheminée de pierre à demi obscurcie par les nids d'hirondelles, appartenait à une femme que nos lecteurs n'auront pas oubliée.

ter ou retarder la grosse dépense qu'entraînerait pour le pays la construction d'un palais pour loger plus somptueusement le Grand Conseil. La *Gazette du Valais* vient à son tour de s'occuper de cette question dans le sens qui inspirait récemment un correspondant du *Nouveliste*. Elle aboutit à la même conclusion que lui en proposant une campagne pour reviser en ce sens la Constitution. Un député à raison de 1500 âmes de population suffirait amplement en portant à 86 l'effectif du pouvoir législatif. On ferait, grâce à cette réduction, l'économie de beaux milliers de francs sans que la chose publique en souffre le moins du monde. Un Grand Conseil comptant 86 membres peut faire autant et d'aussi bon travail que s'il en possède 130. Donc en avant l'initiative populaire pour réclamer la révision de la Constitution dans le sens de la réduction du nombre des députés, et partant du renvoi à plus tard de la construction d'un palais dit du Parlement.

Le Conseil de l'Instruction publique s'occupe de la nouvelle loi

Jeudi, a été tenue, à l'hôtel du gouvernement, une séance du Conseil de l'Instruction publique, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Burgener, chef du Département de l'Instruction publique.

Après rapport sur la récente inspection des trois collèges, qui a laissé une impression généralement bonne, on s'est occupé de la question du règlement d'exécution de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire et des programmes qui s'y rapportent. Le Conseil de l'Instruction publique, étant actuellement réduit à 4 membres, a estimé qu'il devait préalablement être complété de trois membres, conformément à la loi, avant de se prononcer définitivement sur ces deux questions. M. le chef du Département de l'Instruction publique fera, dans une prochaine séance du Conseil d'Etat, des propositions au sujet des nouveaux membres à nommer.

De nouveaux programmes pour l'enseignement secondaire ont déjà été élaborés en 1909; dès que le Conseil de l'Instruction publique aura été complété, il sera donc appelé à décider s'il y a lieu de s'en tenir à ces programmes ou de les modifier; le corps professoral sera aussi appelé à émettre ses propositions.

Il ressort de la discussion que la réduction de 8 à 7 ans des études classiques, question qui fut réservée au règlement d'exécution lors de l'adoption de la loi, est envisagée comme irréalisable du moins pour le moment.

Nous serions curieux de savoir à quel moment cette réduction pourrait être effectuée. A-t-on peut-être l'intention d'abréger les programmes?

Les avatars en Valais du protégé du „Bund“ et des vieux catholiques

(Corresp. part.)

Les ennemis de l'Eglise catholique font flèche de tout bois pour l'attaquer. Dernièrement, un rôdeur de profession, pas plus prêtre que mon soulier, passait au Vieux-catholicisme et était accueilli à bras ouverts par Herzog et Cie. Il est maintenant à la faculté de théologie vieil-

L'automne était arrivé, mais un de ces beaux automnes qui semblent vouloir prolonger l'été jusqu'à Noël et qui donnent au feuillage des teintes plus riches et plus variées que le printemps. Les deux érables qui s'élevaient de chaque côté de la maison, trop majestueux pour avoir pu prendre racine autour de nos modernes cottages, avaient mêlé à leur beau vert toutes les nuances, depuis le jaune pâle jusqu'au rouge vif; autour d'eux l'herbe était couverte d'un tapis de feuilles éclatantes que le vent roulait parmi les buissons de lilas et de rosiers, qu'il enlevait par dessus la toiture, et qui retombaient pour s'arrêter au milieu des joubardes et s'amonceler dans chaque angle; les hirondelles voltigeaient à travers ces tourbillons de pourpre et d'or; d'une branche à l'autre s'élançaient deux écureuils qui avaient leur nid sur le plus ancien des érables; et de la cuisine à la grande salle, de l'office à la laiterie, allait et venait la bonne Mme Gray la revendeuse du marché de Fulton.

(A suivre.)

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Sa visite, la seule joie qu'elle attendit et qu'elle rêvait, sa visite était finie, et comment s'était-elle passée! Des larmes de douleur et de dépit lui vinrent aux yeux, mais elle les essuya bien vite en attendant revenir sa vieille compagne. Celle-ci, se croyant seule se jeta dans un fauteuil; elle soupira profondément et voila son visage d'une main blanche et délicate, dont l'âge n'avait pas effacé la beauté. Florence crut alors pouvoir sortir inaperçue, mais la vieille dame releva les yeux et lui dit avec sa douceur ordinaire :

Chère enfant, je vous croyais remontée.

— Non, madame je regardais au dehors; cette nuit est si belle, ce jardin si délicieux!

— L'Eden était plus délicieux encore, et le serpent s'y glissa parmi les fleurs. Je ne comprends pas, balbutia-t-elle.

— J'espère que non, répondit sa vieille amie en la regardant affectueusement; asseyez-vous près de moi, chère enfant, voulez-vous?

Florence se sentait mal à l'aise sous ce regard triste et pourtant plein de bonté.

Vous aimez M. Leicester et elle pressait d'une caresse les cheveux noirs qui s'enroulaient gracieusement derrière la tête de la jeune fille. Vous a-t-il jamais dit qu'il vous aimait?

— S'il m'aime! oh! certes; il me l'a dit mille fois, et si vous saviez, moi, combien je l'aime en retour, si vous saviez... mais je ne pourrais pas le dire.

— Et comment pensez-vous que cela doive finir? continua la vieille dame d'une voix sombre.

— Finir! répéta Florence étonnée; je n'y ai jamais pensé, puisqu'il m'aime.

— Et vous n'avez jamais douté de son amour?

— Oh! comment serait-ce possible?

— Mais ce soir, ce soir même?

— Non, j'ai seulement regretté que sa visite fût si courte; mais douter de lui, oh! non.

— Cet homme, M. Leicester enfin, vous a-t-il jamais parlé de mariage? continua l'amie de plus en plus pressante.

— Oui... Non, pas en paroles du moins; je n'y songeais pas non plus; mais alors...

— Alors, il est un peu moins misérable que

je l'avais craint.

— Madame, s'écria la jeune fille pâle de colère et d'indignation.

— Mon enfant, dit la vieille dame en lui pressant les mains tendrement, William Leicester ne vous épousera jamais, ni vous ni aucune autre.

— Qu'en savez-vous, madame, et qui êtes-vous pour me parler ainsi?

— Je suis sa mère, pauvre enfant.

— Et c'est vous qui l'appellez misérable?

— Oui, Florence, et voyez ce qu'il m'en coûte pour le traiter de la sorte, lui, mon fils unique.

La jeune fille leva les yeux sur cette figure ordinairement si calme et la vit bouleversée par une douleur si navrante, qu'elle se sentit émue; et, prenant les mains de cette malheureuse femme, elle les baisa respectueusement.

Si vous êtes vraiment sa mère, ajouta-t-elle, demain vous rétracterez cette parole; ce soir vous êtes fâchée contre lui; quelque chose que je ne sais pas vous aura déplu, mais demain vous l'aurez oublié. Vous n'avez fait tant de mal!

— C'est par tendresse pour vous que j'ai été si cruelle. Mais vous êtes triste, chère

le catholique de Berne. Le *Bund* annonce que, étant prêtre de Fribourg, il a quitté son Eglise pour fuir la persécution et les tracasseries auxquelles il était en butte. Seulement, cet individu n'a jamais reçu l'onction sainte et n'a eu de commun avec les prêtres que l'habit ecclésiastique qu'il portait en pays catholique pour mieux tromper les gens, soutirer leur argent et dépister la police qui était à ses trousses. Ainsi, s'il était en butte à des tracasseries, il se les attirait de la part de la police qui le guettait à cause de ses filouteries. C'est pourquoi, nous ne félicitons pas les vieux-catholiques de cette acquisition; au contraire, nous les plaignons d'être réduits à accepter comme futur ministre un pareil sire.

Voici une page seulement de son histoire. Je passerai sous silence ses méfaits perpétrés dans le canton de Fribourg; je ne parlerai que de ses prouesses en Valais où il a laissé une réputation de rusé vagabond.

Python, c'est le nom de ce fameux chevalier d'industrie. Il se présentait dans les maisons religieuses sous un habit de moine et avec des airs de pitié. Il parlait beaucoup de dévotion et priait comme un ange quand il se croyait vu. Ailleurs, il trompait son monde par des roueries différentes selon les circonstances et les personnes. Il portait tantôt un habit religieux, tantôt un costume laïque, tantôt une soutane suivant chez qui il se présentait. Il se réfugiait à l'Hospice du Simplon, alors que la police le cherchait dans la vallée du Rhône et lorsqu'il fut accosté par un gendarme, il se tira de ses mains en le plaignant de sa méprise et en assurant qu'il était frère hospitalier. Pendant son séjour à l'Hospice, le tronc des aumônes était toujours vide; pourtant il ne fut jamais surpris à le dévaliser, car, il faut l'avouer, il est un adroit compère qui sait malheureusement trop bien jouer son rôle. En quittant le Simplon, où il ne se sentait plus en sûreté, il alla se faire nourrir et loger chez M. l'abbé Chabert, près de Grenoble, se faisant passer pour frère du St-Bernard. Partout sur son passage, il recueillait de l'argent et faisait des dupes.

En devenant vieux-catholique il a prouvé qu'il change aussi facilement de religion que d'habit. D'ailleurs, il est capable de se couvrir du manteau de n'importe quelle religion pour mieux duper son monde. Nous apprendrons un jour qu'il a joué Herzog et Cie comme tant d'autres avant eux car le drôle n'est pas à son premier coup d'essai.

A. D.

Le second tunnel du Simplon

L'établissement d'une seconde galerie au Simplon est un des problèmes ferroviaires dont les C. F. F. doivent assurer à bref délai la solution. M. Fonjallaz a interpellé à ce sujet la Direction générale dans la séance du Conseil d'administration des C. F. F. qui a eu lieu samedi dernier, à Berne.

On se souvient que le crédit nécessaire à l'achèvement de la seconde galerie a été voté par l'Assemblée fédérale il y a plus de quatre ans déjà, en décembre 1907. Mais, dès lors, la maison Brandt, Brandau et Cie a été vainement invitée à entreprendre les travaux, conformément aux engagements qu'elle avait assumés par contrat; elle chercha par requête adressée au Conseil fédéral en septembre 1908, à négocier une nouvelle convention. L'année 1909 s'écoula sans que la question fit un pas en avant. Le 16 février 1910, une conférence de délégués des cantons intéressés au Simplon se réunit à Lausanne et décida d'adresser des représentations au Conseil fédéral. Cette décision ne fut toutefois pas exécutée, l'autorité fédérale ayant dans l'intervalle mis la maison Brandt, Brandau et Cie en demeure de s'exécuter: le 18 juin, la Direction générale des C. F. F. fixait à cette maison un délai de 30 jours pour donner sa réponse. En même temps, la Direction était invitée à rédiger un projet de concours basé sur les contrats passés avec l'entreprise primitive.

M. Fonjallaz a constaté que ce projet de concours avait été remis à la Direction générale le 3 décembre 1910 et que l'on n'avait plus entendu parler de nouvelles démarches depuis ce moment-là. Il a fait valoir ensuite que le trafic des voyageurs sur la ligne du Simplon ac-

cuse une augmentation constante. Le trafic des marchandises, qui laisse aujourd'hui encore à désirer, se développera également dès qu'on aura appliqué les tarifs marchandises directes avec la France et que les lignes françaises d'accès seront achevées. Déjà à ce point de vue, il serait justifié d'engager prochainement les travaux d'achèvement de la seconde galerie; mais la question apparaît urgente lorsqu'on songe que dans trois ans probablement la ligne du Lœtschberg aussi bien que celle du Frasnè-Vallorbe seront en exploitation. La première devant être établie à double voie, il va sans dire que son prolongement à travers le Simplon ne peut pas rester à simple voie. La construction du second tunnel est également nécessaire pour garantir la solidité du tunnel actuel, comme le prouvent les conclusions de l'expertise ordonnée en son temps par la Direction générale. Si le tunnel actuel se détériorait avant que le second soit achevé, la situation pourrait être compromise et cette situation chargerait d'une lourde responsabilité l'administration des chemins de fer fédéraux ainsi que l'autorité de surveillance.

M. le directeur Sand ne s'est pas compromis dans la réponse qu'il a faite à l'interpellation de M. Fonjallaz. Il a exposé que la Direction générale étudiait la mise en adjudication des travaux, mais que cela nécessitait un examen étendu et approfondi. Il s'est borné à promettre l'ouverture du concours «dans un avenir prochain» tout en ayant l'administration du reproche d'avoir retardé la solution de cette affaire.

Le Budget Communal de la Ville de St-Maurice

Le Conseil municipal, en séance du 17 février courant, a approuvé les comptes de la commune pour l'année 1910 et arrêté le budget pour l'exercice 1911.

Comptes et budget balancé comme suit:

Comptes de 1910	
Recettes:	51637, 90
Dépenses:	44471, 25
Excédent des recettes:	7166, 65
Aux dépenses figure une somme de 5571 fr. 60 pour les travaux exécutés au Mauvoisin à la suite de la débâcle du 17 juillet dernier.	

Les recettes portent un montant de 7983 fr. 10 payé par la Commune de Lausanne pour impôt foncier des années 1909 et 1910 sur ses immeubles des forêts motrices du Bois-Noir.

Selon décision du Conseil d'Etat, il sera sursis, pour l'avenir, à la perception de cet impôt jusqu'à solution du recours porté en la matière.

Budget de 1911	
Recettes:	115041, 15
Dépenses:	119561, 95
Solde débiteur:	4520, 80
Dans ces chiffres sont compris 50,000 francs pour l'installation du réseau d'égoût et 15,000 fr. pour l'achèvement des travaux du Mauvoisin.	

Malgré la dépense nouvelle et annuelle de 7834 fr. nécessitée pour l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt de 150 mille francs, voté par l'Assemblée primaire du 18 septembre dernier, le Conseil a décidé de ne pas recourir, pour le moment, à une surélévation du taux de l'impôt.

THÉÂTRE DE ST-MAURICE

Encouragé par l'éclatant succès remporté, l'année dernière, dans la représentation du beau drame «Pour la Couronne», nos vaillants amis de l'Aganina nous réservent pour Dimanche et Mardi prochains, deux grandes matinées théâtrales. Le drame qui va se dérouler et que nous aurons le plaisir d'admirer, est une des plus belles compositions de l'auteur bien connu: François Coppée de l'Académie française. Action menée sans lenteur, tableaux émouvants, scènes du plus haut tragique: Tel est *Severo Torelli*. Et pour donner à cette action poignante, le charme voulu, la main artiste de M. Angelo Benvenuti l'a entourée de décors, dont il serait superflu de louer la grandiose. N'oublions pas non plus de mentionner le délicieux vaudeville qui fera suite à la tragédie: *Son Altesse*. Dire qu'il est digne du drame, c'est le juger et assurer à tous, même aux plus sérieux, de gais et joyeux instants.

Et maintenant, serions-nous trop au-

dacieux de vanter la musique d'orchestre? oui, car louer M. Sidler c'est rabaisser son grand mérite. Nous ne pouvons cependant passer sous silence la marche magnifique composée en l'honneur de M. Lueger, et que nous devons à son beau talent musical; le superbe potpourri sur «Ernani», de Verdi; deux morceaux qui enlèveront la légitime admiration des auditeurs. Et le gracieux duo de l'«Estudiantina»? Amis lecteurs, voulez-vous être témoins d'une scène de la vie des étudiants espagnols? «Les voilà!» Venez à St-Maurice, goûter les accords de leur charmante sérénade!

Enfin, pour terminer, nous remercions les jeunes acteurs de l'Aganina qui n'ont rien négligé pour mener à bonne fin une représentation qui fera époque dans les annales de leur section. Oui, sachons-leur gré de nous procurer ces matinées de douces et saines jouissances, et pour leur prouver notre gratitude, accourons tous à St-Maurice, le 26 et le 28, les encourager par nos applaudissements!

Méph.

Sion. — Caisses Reiffeisen. — (Corr.)

L'Association populaire catholique a fait donner, hier, dimanche, par les soins de la Banque Coopérative suisse, succursale de Martigny, un cours pratique pour les caissiers des Caisses Reiffeisen. Ce cours a été enlevé de main de maître par un praticien aussi modeste qu'expérimenté et dévoué à cette belle œuvre. Il était suivi par une trentaine de participants, caissiers et hommes de cœur et d'initiative s'intéressant au mouvement.

On espère que cette première réunion produira d'heureux fruits en développant en Valais cette œuvre de solidarité par excellence.

Elle sera, sans doute, le prélude de la formation d'une société cantonale des Caisses Reiffeisen à l'instar de celles qui existent dans d'autres cantons tels que Vaud, Fribourg, St-Gall, etc.

B.

Longeborgne. — (Corr.)

La dévotion annuelle en l'honneur de Notre-Dame des sept Douleurs commença le 24 février, jour de saint Mathias, pour se terminer le 7 avril.

Chaque vendredi, il y aura messe chantée à 9 h. avec Exposition du Saint-Sacrement et Bénédiction. P. C.

Sion. — L'Association catholique cantonale.

Aujourd'hui, mardi, le Comité cantonal de l'Association Catholique, réuni à Sion, fixera le jour et le lieu de la prochaine *Journée catholique*. Nos lecteurs en connaîtront jeudi les résultats.

Dons à l'Infirmerie de Martigny.

L'Infirmerie de Martigny vient de recevoir de l'Etat du Valais la jolie somme de fr. 6000. Quelques jours après, M. Jacques Spagnoli, agissant pour ses frères au nom et en souvenir de leur regretté père, nous faisait parvenir le don généreux de fr. 5000.

Nous nous faisons un devoir d'exprimer publiquement, aux généreux donateurs, notre vive gratitude et formons le souhait qu'ils aient de nombreux imitateurs.

Direction de l'Infirmerie.

Les hauts prix du bétail

Jeudi, avait lieu la foire au bétail de Bex. Une quarantaine de pièces de gros bétail plusieurs de choix, et quelques porcs se trouvaient exposés sur le champ de foire. Les prix des vaches sont toujours très élevés; on nous parle de 900 fr. et même plus, sans hésiter. Il n'y a pas si longtemps que le même bétail se vendait de 500 à 600 francs. Augmentation 65 % environ. Aussi les transactions se font-elles difficilement. Les prix des jeunes porcs ont suivi la même progression.

A quelles circonstances sont dues ces augmentations? Nous venons de causer avec un marchand et il nous dit que le renchérissement est dû aux trois principales causes suivantes: La présence de marchands étrangers qui vont d'écurie en écurie et concluent des marchés importants. — La vente du lait à des prix très rémunérateurs; les agriculteurs ne sont ainsi pas disposés à laisser ces places inoccupées dans leurs étables.

— L'abattage du bétail trop jeune; actuellement une vache qui a atteint six ans n'est plus une bête de commerce; elle doit disparaître et les vides sont difficiles à combler.

Le Jeune Catholique. — Le numéro 2 de cette jolie publication illustrée destinée à nos enfants vient de nous parvenir. Il se présente aussi avantageusement sous tous rapports que la 1^{re} livraison, car nous y remarquons 18 articles et 13 gravures. En voici le sommaire:

Pie X répond à un enfant (avec un beau portrait de S. S.) — A un enfant (poésie). — Histoire d'une famille. — La prière du matin: Au petit Jésus (poésies avec gravure). — L'ours et le roitelet (conte). — Pierre et Louise. — Un problème amusant. — Le pain de la maison (avec gravure). — Un hymne à l'aiguille. — Histoire pour les écoliers. — Comment Dieu est partout. — Quelques règles de civilité. Un apprentissage (avec gravure). — Belle réponse. — De l'ingratitude. — Le pardon — Travaux manuels: japon tricoté (avec trois gravures). — Un veloceman sait toujours se tirer d'affaire (6 gravures.)

Rappelons que l'abonnement n'est que de 1.50 par an et qu'on peut toujours souscrire ou recevoir un numéro d'essai en s'adressant simplement ainsi: *Jeune Catholique, Sion*.

Sion. — Chronique dramatique. — (Corr.)

La Rhodania, section séduisante des Etudiants-Suisses, vient d'enregistrer un nouveau gros succès: la représentation qu'elle a donnée, Dimanche, du superbe drame de Coppée. «Pour la couronne» a été brillante. Tous les rôles, on peut le dire, ont été bien tenus; quelques-uns, plusieurs même, l'ont été supérieurement. Une mention spéciale est due aux deux acteurs qui ont incarné avec beaucoup de cœur et de naturel, les personnages de Constantin et de Michel Brancomir; ils étaient d'ailleurs, dignement accompagnés: Stenko (alias Basilide) Lazare, Ibrahim, Ouresch, Militzel, Etienne ont fortement senti et fidèlement traduit les émotionnantes situations du drame romantique, puissant et tragique qu'est «Pour la Couronne». Le 3^{me} acte a été particulièrement pathétique et a soulevé une tempête de bravos. La mise en scène les décors ont charmé tous les spectateurs.

La comédie «l'Oiseau» à l'allure de farce, au sel peut-être un peu gros, mais bien français cependant, a secoué la salle absolument bondée, de vigoureux éclats de rire.

Quand j'aurai ajouté que l'Orchestre du Collège nous a régales, durant les entr'actes, de ses morceaux les plus pimpants et artistement exécutés, j'en aurai assez dit pour que quiconque veut passer jeudi-gras, une intéressante journée, sache assister à la deuxième et dernière représentation, et vienne ajouter ses applaudissements à ceux si nourris qui ont salué les jeunes acteurs.

Décisions du Conseil d'Etat

Pour Betten.

Il est porté un arrêté constituant la commune de Betten en arrondissement d'état civil séparé de celui de Mörel.

Pour Mex.

Est approuvé le règlement de jouissance des alpages, pâturages et autres biens communaux de la commune de Mex.

Le nouveau brigadier de gendarmerie à St-Maurice.

Le caporal Claivaz est promu brigadier de gendarmerie et désigné pour occuper le poste de St-Maurice.

Conférence des horaires.

M. le Conseiller d'Etat Kuntschen, Chef du Département des Travaux publics, est délégué à la conférence fixée à Berne, du 22-25 courant, pour la discussion des réclamations relatives aux projets d'horaires d'été.

Le pont de Gampel.

Il est porté un arrêté concernant la répartition des frais de construction du pont sur le Rhône à Gampel, sur les voies des C. F. F. et sur la route cantonale entre les communes intéressées, Gampel, Steg, Ferden, Kippel, Wyler, Blatten, Hothen et Tourtemagne.

Commission Rhodanique.

M. Louis Bressoud, président de la

commune de Vionnaz, est nommé membre de la commission Rhodanique, en remplacement de M. Chappex, décédé.

Promulgation des lois.

Il est porté un arrêté promulguant les lois votées par le peuple le 29 janvier dernier, à savoir:

1. la loi modifiant les art. 299 et autres du code de procédure pénale, du 21 novembre 1910;
2. la loi sur l'enseignement secondaire, du 25 novembre 1910.

Nota: Une méchante erreur s'est glissée dans la communication des dernières décisions du Conseil d'Etat. Il y est dit qu'il ne sera accordé de subsides sur le produit du monopole de l'alcool qu'aux bibliothèques ayant un caractère communal ou *bourgeoisial*, c'est par un lapsus *calami* que ce dernier mot a pris la place de celui de *paroissial*.

Gazette de la Campagne

VINS. — Le commerce éprouve toujours beaucoup de peine à écouler les stocks de vins du pays qui lui restent encore en 1909 et en 1910. On en offre des quantités encore assez rondes dans le canton de Genève aux prix de 78 à 82 cent. le litre pour les 1909 et de 75 à 82 cent. pour le 1910. De la zone, des offres sont faites à 75 cent. franco Genève. Dans le canton de Vaud, la même difficulté se fait sentir et les marchands de vins ne réaliseront pas de gros bénéfices sur leurs achats. Ils offrent, dans la région de Morges des 1909 et des 1910 à 78 centimes le litre. Par contre, les vins étrangers, plus ou moins naturels, sont l'objet de transactions importantes. Il en a été importé des quantités énormes et l'on soupçonne fort la fabrication d'avoir augmenté encore ces quantités.

VINS ITALIENS. — La quantité de vins italiens qui arrive en Suisse est énorme quoique la récolte en Italie ait été médiocre. Cette importation de vins italiens en aussi grande quantité, a fait que le contrôle des douanes suisses a été plus sévère. On a ainsi découvert des fraudes et, au lieu du vin provenant uniquement du jus de raisin, on a découvert beaucoup de vins du Piémont mélangés avec des vins de Sicile très colorés et très alcooliques, auxquels on ajoutait de l'eau. La fraude étant découverte, ces vins ont été arrêtés à la frontière. Par suite d'expertise sur les lieux d'expédition, ces faits ont été reconnus exacts par les experts italiens.



Notre Lilianne
était très faible et nous lui avons donné de l'Emulsion Scott pour la fortifier, et elle la prit très volontiers. Elle devint pleine de vie et reprit son appétit.

Signé: PAULINE RACINE, Lamboing (Canton de Berne), le 24 novembre 1909.

L'Emulsion Scott doit sa réputation à la pureté supérieure et à la force de ses ingrédients, à son goût agréable que les enfants aiment et surtout à son succès partout.

Emulsion Scott

En demandant la Scott, refusez d'accepter toutes les autres émulsions, qui ne sont pas fabriquées par le procédé Scott. On peut se fier entièrement à la vraie Scott. Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens. M.M. Scott & Bowne, Ltd., Chiaso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Comment soulager

et guérir les Rhumatismes, Lumbagos, Maux de reins, Sciaticques, Douleurs et Catarrhes de poitrine?

En appliquant un Emplâtre américain *Rocco* avec sa doublure de flanelle.

Exiger le nom de *Rocco*. Dans les pharmacies à fr. 1.25.

Salle de l'Hôtel Central Monthey

DIMANCHE, LUNDI ET MARDI, LES 26 27 ET 28 FÉVRIER 1911

En Matinée à 3 heures * * * * *
* * * * * et le soir à 8 1/2 heures

Le merveilleux CINEMATOGRAPHE PATHÉ

offrir chaque jour un programme de 2500 mètres de vues complètement nouvelles et inédites

Prix des places Fr. 1.— et Fr. 0.60 63

AUTOMOBILES „BERLIET“ DE LYON

Usine modèle de 2000 ouvriers
VOITURES DE TOURISME ET DE LUXE
OMNIBUS POUR HOTELS
CAMIONS DE TOUTES FORCES
VOITURES DE LIVRAISON
POMPES A INCENDIE - AMBULANCES
Voitures primées par le Ministère de la guerre

Agence directe : O.-F. PFISTER
Rue des Terreaux et Place Chauderon
LAUSANNE

Catalogues sur demande 1158



C^d PETER & Cie
Fabrique de machines
LIESTAL
près Bâle
Fabrication

de fours portatifs brevetés. Séchoirs et appareils à fumer les viandes. 608 Demandez prospectus.
Représentants actifs sont demandés pour le cant. du Valais

Houilles - Cokes - Anthracites - Briquettes
de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie.
Spécialités pour Hôtels - Arrangements
Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers.
Gros - **Les Fils FATH, Vevey** - Détail
Téléphone 72. Tous renseignements et prix à disposition 1239

VINS

Les Vins des Châteaux Romains (Vallée) Blancs et Rouges sont les meilleurs.

L'appréciation est générale.

Vins : Chianti, Piémont, Asti mousseux
Spécialités de la maison 1160
A. ROSSA Vins en gros Martigny (Valais)

Widmann & Cie

Fabrique de Meubles - SION

(près de l'Eglise protestante)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc. - Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger. - Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienna, coutil, crin animal et végétal. 1168
Marchandise de choix. Prix avantageux

Rhumatismes

sciaticque, lumbago contusions
guéris en trois jours par

EMBROCATION

Pharmacie P. de Chastanay

H30785L A SIERRA 1460

Favorisez votre journal par vos annonces

A vendre chez B. Galetti-Veuillet à Collombey, environ 100 quintaux métriques de **bon foin** et d'occasion un **bon gros fourneau** en pierre ollaire. 62
Très bons vins blancs et rouges naturels du Midi à 0.60 cls. le litre franco, fûts de 50 à 600 litres. 1139
S'adresser à Charles Martin, Monthey. H20179 L

Offres & Demandes de Places

On cherche pour petit ménage sans enfant

jeune valaisanne

robuste et bonne travailleuse, pour tout faire. Bons traitements assurés. Gages selon arrangement. Personne aimant et sachant soigner la volaille aurait la préférence. Offres et photographies si possible à **Chs. Aug. Vallotton en « Versailles » à Cully (Vaud)**
H 21154 L 638

On demande pour entrer dans la dizaine

5 filles d'office

Gage fr. 35, par mois, et pour entrer de suite

quelques filles

pour la lingerie. S'adresser au **Caux-Palace Caux sur Territet** 36

On demande pour un ménage, hiver en ville, et été à la campagne, une

Cuisinière

expérimentée. Gage frs 60. - Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à **Mme Ferdinand de Reynier, Neuchâtel** 637

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage et un peu à la campagne. Bons soins et vie de famille assurés. S'adresser à **Mme Ch. Maurer, la Vaux-Vully, Orbe**, 636

On cherche pour tout de suite

une fille

pour aider à l'office et à la cuisine. Ecrire sous T. C. 68. **Haasenstein & Vogler, Vevey**, 639

On demande

une jeune fille

pour aider aux travaux du ménage et à ceux de la campagne. S'adresser au **Nouvelliste** sous n° 64. 64

Jeune fille propre et active pour aider dans le ménage, est demandée à **Martigny**. - S'adresser au journal sous H 69 L

ON DEMANDE

un jeune homme

intelligent et bien recommandé pour garçon de pharmacie. Pharmacie **G. FAUST, Sion**. 66

A vendre

dans la Haute-Savoie, près Genève, une campagne de cent dix mille mètres carrés, composée de vigne, champ, pré, bois, marais, pouvant garder six vaches toute l'année et bien arborisée, toute d'un seul mas, grand bâtiment récemment remis à neuf, eau devant la maison. Pour le prix de 18.000 Fr. Bonnes conditions de paiement. Offres sous **Sc 11058 X à Haasenstein & Vogler, Genève**. 633

1er Prix valeur fr. 69.000.

Les LOTS

très recherchés, à Fr. 1 — du **Musée de l'Engadine** œuvre éminemment patriotique sont expédiés contre remboursement par **l'Agence centrale Bern** - Passage de Ward No 198 - Tirage le 31 mars prochain On demande des revendeurs 1171 H 1039 Y

Institut Minerva

Zurich, IV
Préparation rapide et approfondi

Polytechnicum et à l'Université Maturité

1316 1351Z

Règles Méthode infail. pr. ts. retards men-uels. Ferrer-Pharm. de la Loire, No 17 à Chantenay-Nantes, France 101

Lessive Schuler

à base d'ammoniaque et de térébenthine.

Contient réellement de la térébenthine et de l'ammoniaque

Fabrique d'Ornements d'églises

Médaille d'Or Sion 1909

Orfèvrerie, Bronzes, Cierges

FOURNITURES D'EGLISES

Catalogue des ornements gratis.

Œuvre St-Augustin St-Maurice

NICOLLIER-TROLLER & C^{ie}

VEVEY

MARCHANDS DE FER
Fournitures générales pour l'INDUSTRIE et la CONSTRUCTION

« Nouvelliste Valaisan » Tarif d'abonnement pour l'Etranger

Mode d'expédition		Trois mois	six mois	un an
1 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.—	5.—	9.—
	avec Bulletin officiel	4.50	7.—	13.—
3 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.50	6.—	11.—
	avec Bulletin officiel	5.—	8.50	12.50

Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandats postal internationale.

Exigez toujours la marque **Maestranzi** Chocolats Cacaos Desserts

Literie

soignées & courantes

SOCIÉTÉ SUISSE
D'AMEUBLEMENTS
TARIF FRANCO.

Vevey -- Lausanne -- Montreux

Grands Magasins A la Ville de Paris

Rue du Château **MONTHEY** Rue du Château

Mercredi, jours de foire, et jours suivants

Mise en vente des articles de saison
Une visite dans nos magasins s'impose, afin que chacun puisse se convaincre des bas prix que nous pratiquons tout en ne fournissant que des articles de premier choix.

Ci-dessous un aperçu de quelques articles :

VÊTEMENTS DE COMMUNION

12, 13, 14 ans
16.50 22.50 27 fr.

Cheviotte noire pure laine 1.55
Granité pure laine. . . 1.75
Serge 1.65 1.95
Mérinos noire . 1.75 1.90 2.40
Jupons blancs, couleurs, moirettes, depuis fr. 2.25
Chemises dames 190
Rubans, ssierie, mercerie, bonneterie, Robes. Capots cachemire, Bavettes depuis 15 ct. 640

Articles pour hommes

Blouses en tous genres, hommes depuis 2.25
Pantalons drap 6.50 7.50 8.50
Complets 24, 27, 29, 32, 35, 45
Chemises blanches première qualité à cols 3.45
Chemises couleurs dep. 1.90
Bretelles 75, 90, 1.20
Chapeaux de feutre 2.50 2.90 3.25 3.50 4.50

Le mieux assorti. Le meilleur marché

La Lessive la plus moderne

PERPLEX

nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois. Savonnerie Kreuzlingen **CHARLES SCHULER & C^{ie}**

LE LACTA-VEAU
pour l'élevage
est en vente chez :

Martigny-V. M. Lugon-Lugon
Monthey M. Oct. Donnat.
Vernayaz MM Crosset frères.
Vouvry M. E. Levat
Bouveret M. A. Cachat
Salvan M. Fournier Darivaz
Sembrancher M. Ribordy boul
Orsières M. Joris Angelin
Fully M. Taramarca 1440
Charrat M. Gay Nestor.
Saxon Sté Coop. agr. ouvr.
Vionnaz Frschéboix, Zérou

A vendre

bonnes vachettes race Simmenthal. S'adr. à Albert BLUM Bex. 484

« Hâtez-vous »
Derniers Billets
Loterie de Fribourg

gros lot 50.000 francs
Tirage 23 février chez **MAR-SCHALL**, Librairie, Martigny-Ville. 65

Pour cause de santé, à vendre une
Machine à tricoter
presque neuve, allant pour tricot, jupons et bas. Paiement et apprentissage sous conditions favorables. S'adresser au bureau du journal. 68

Remède naturel et bon marché
Extrait du meilleur pin de Norvège

Goudron Burnand

Produit suisse
30 ans de succès contre **Catarrhes, Toux Bronchites**

Hautes récompenses aux expositions
Fr. 1.50 dans toutes les Pharmacies 1116

Coffres forts

A vendre d'occasion 2 coffres avec insignes religieux sur les portes. Convient pour tabernacles ou coffres de sacristie. Ecrire sous O. 120 L. V. à Orell Füssli, Publicité, Lausanne. 630

MIGRAINES

guéries par la **Céphaline**
le meilleur et le plus sûr des ANTINÉURALGIQUES
Plus de MAUX DE TÊTE, INSOMNIES, etc.
Nombreuses attestations **A.G. PETITAT, ph. YVERDON**.
Gachets 2fr Poudres 150fr frco. par 2 boîtes.